



**MEUSE**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# MILITANT MEUSIEN

N° 347 - Janvier-Février-Mars 2022  
Bulletin de l'UTI Meuse

## LYON 2022



Nous y sommes presque !

Du 13 au 17 juin, le 50<sup>e</sup> congrès confédéral de la CFDT se tiendra à LYON. Le travail d'amendements sur l'avant-projet de résolutions ou sur les propositions de modifications statutaires a été riche en débat au sein des syndicats. Nous pensons notamment à la question des mandats successifs dans les CSE ou à des points d'actualité que sont la retraite, et l'âge moyen de liquidation ou l'Europe de la défense. Ce n'est donc pas une surprise de retrouver ces sujets parmi les 15 débats envisagés à l'issue des travaux de la commission des résolutions.

A présent, nous souhaitons aux délégations meusiennes de fructueux échanges à LYON. Dans un contexte de mise en place d'un nouveau gouvernement et dans la perspective des élections professionnelles dans la Fonction publique, l'écho des choix faits par la CFDT n'en sera que plus important.

**Bon 50<sup>e</sup> congrès à toutes et à tous.**

dossier

## Élections FP



**Edito**

- à vos côtés
- portrait
- en action

## RENDEZ-VOUS

- **Mardi 5 juillet**  
Action saisonnier au  
Lac Du DER
- **Mardi 12 juillet**  
Action saisonnier au  
Lac de MADINE

Imprimé  
sur  
papier  
Labellisé



*Pour celles et ceux qui seraient intéressés pour recevoir le Militant Meusien en version numérique, merci d'en informer le secrétariat et de communiquer votre adresse mail à [accueilmeuse@grandest.cfdt.fr](mailto:accueilmeuse@grandest.cfdt.fr)*

## FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



Au 9 mars 2022, l'arrêté fixant la date des élections professionnelles au 8 décembre a été publié au Journal Officiel.

La Fédération, en soutien avec les Interco, a permis de distribuer des informations concrètes aux agents sur la création des **Comités Sociaux Territoriaux** (sur le modèle des CSE dans les entreprises privées), mais aussi sur les nouvelles compétences des **Commissions Administratives Paritaires** (carrière, révision des entretiens professionnels, commissions disciplinaires pour les fonctionnaires titulaires) et les **Commissions Consultatives Paritaires** (mêmes compétences pour les agents contractuels).

Ces commissions siègent au Centre de Gestion de COMMERCY.

En 2018, le Syndicat Interco Meuse est arrivé en tête sur le département. Des listes de candidats avaient été déposées là où cela était possible.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, il s'agissait de retourner sur le terrain à la rencontre des agents et de les voir en « vrai » a fait du bien car depuis 2 ans, à cause de la crise sanitaire, ce n'était plus possible. C'est aussi l'occasion de répondre à leurs questions et d'entendre leurs préoccupations.

Au second trimestre, il va falloir commencer à composer ces listes dans nos collectivités, et le Centre de Gestion pour les agents isolés, ou travaillant dans des petites communes.

Il faudra aussi faire signer les protocoles électoraux avec les DGS des collectivités.

**Le marathon a démarré, date d'arrivée : le 8 décembre 2022**

## FONCTION PUBLIQUE ETAT



Le syndicat CFDT FINANCES Lorraine a réuni en Assemblée Générale, sa section Finances Publiques de Meuse le 4 avril 2022 à BAR LE DUC.

En toile de fond, la préparation des élections professionnelles et la défense des agents publics dans un contexte d'incessantes restructurations, de baisse continue des moyens (emplois, budgets de fonctionnement) et de refonte des instances de dialogue social (nouvelle cartographie des instances avec la fusion des CHSCT dans les CSA; fin des CAP locales) à compter du 1er janvier 2023.

Synergie syndicale entre administrations financières (CCRF, Finances Publiques, Douane), bilan d'activité, constitution des listes aux élections professionnelles, nouvelles pratiques syndicales seront au menu des débats, avec notre slogan de campagne

**« Efficacité, solidarité et défense des agents, avec la CFDT ! »**



Le Syndicat Général de l'Education Nationale Lorraine s'organise pour les élections professionnelles en Meuse.

Il a acté une vaste campagne d'affichage dans les établissements. L'objectif est qu'aucun établissement n'ait un panneau syndical sans une affiche du SGEN CFDT Lorraine.

Elle sera construite autour du slogan de la CFDT : « **s'engager pour chacun, agir pour tous** ».

Chaque adhérent de la Meuse sera contacté personnellement d'ici le mois de juin car mis à part les lycées, les écoles et collèges sont de petite taille.

Septembre verra le travail de mobilisation des adhérents se poursuivre.

**Votez et faites voter CFDT**



## Assemblées Générales des Conseils des Prud'hommes de BAR LE DUC et VERDUN

### BAR LE DUC

Sabrina CARNEIRO, section Activités Diverses, Stéphanie MARTIN, section Encadrement, Eric BARON, section Agriculture, Manuel DOS PALADARES, section Industrie étaient présents à l'Assemblée Générale des Prud'hommes le 12 janvier 2022.

Michel HILD, section Activités Diverses, Caroline LOPEZ, section Agriculture et Alexandre BERGER, section Commerce et Président Général sortant étaient absents et avaient donné pouvoir de vote.

Alexandre BERGER a été élu Vice-Président Général du Conseil des Prud'hommes.

Sabrina CARNEIRO, Caroline LOPEZ, Stéphanie MARTIN, ont été élues présidentes de leur section et Manuel DOS PALADARES a été élu vice-président de sa section.

Sabrina CARNEIRO, Caroline LOPEZ, Stéphanie MARTIN, Alexandre BERGER et Manuel DOS PALADARES ont également été élu-e-s au sein de la formation des référés

### VERDUN

Céline MATHIEU et Olivier LEBERT de la section Agriculture, Isabelle PIERSON de la section Activités Diverses, Frédéric SAUDE de la section Commerce et Thierry DEFOSSEZ de la section Industrie étaient présents à l'Assemblée Générale des Prud'hommes le 10 janvier 2022.

Didier SANFAUTE de la section Activités Diverses était excusé.

Thierry DEFOSSEZ a été élu Vice-Président Général du Conseil des Prud'hommes.

Olivier LEBERT a également été élu Vice-Président de sa section. Agnès BRONNER et Frédéric SAUDE ont été élus à la présidence de leur section.

Agnès BRONNER et Frédéric SAUDE ont été élu-e-s au sein de la formation des référés.

## Aux futurs retraités

Vous êtes à moins de 3 ans de la retraite. L'URI Grand Est et l'UCR vous proposent de participer à la formation inscrite en 2022, à savoir **les 26 et 27 octobre à CHALONS EN CHAMPAGNE**.

### Objectifs :

- ◆ Apporter aux adhérents salariés un service de préparation et d'accompagnement au départ à la retraite.
- ◆ Donner des informations et des pistes de réflexion pour choisir sa date de départ, évaluer ses futurs revenus et définir son projet de vie à l'approche de la retraite.
- ◆ Donner envie de rester adhérent à la CFDT Retraités et en faire découvrir le fonctionnement.

### Contenus :

- ↪ Découvrir les étapes pour préparer sa retraite avant de quitter l'entreprise, le service ou l'établissement.

- ↪ Connaître les sources et les supports d'informations fiables pour préparer sa retraite.
- ↪ Connaître les démarches administratives à prévoir et/ou à préparer.
- ↪ Le projet de vie à la retraite: un nouveau chapitre à écrire.
- ↪ Connaître la CFDT Retraités.

Si vous êtes intéressés par ces formations, rapprochez vous rapidement des responsables de votre syndicat professionnel qui dispose des modèles d'inscription et de demandes de congé formation auprès de l'employeur (un mois minimum avant la formation).

Vous pouvez aussi me contacter pour tous renseignements complémentaires.

**Pierre REUTER,**  
correspondant « formations » UTR 55  
Tél : 06-78-34-99-66  
Mail : pierre.reuter1@orange.fr

## ULR du Barrois

Reprise des permanences de l'ULR du Barrois, les 2ème et 4ème mardi de chaque mois.



# à vos côtés

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 28 janvier 2022

Contacts :  
Stéphane Destugues, Secrétaire général, 06 74 77 80 14  
Stéphane Maciag, Secrétaire national, 07 81 43 95 66  
Marc Aubry, Secrétaire national, 06 79 40 46 67

### **La FGMM-CFDT signataire de la Convention collective nationale de la Métallurgie**

Réuni en instance les 26 et 27 janvier 2022, le Bureau fédéral de la Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie CFDT a pris la décision d'engager sa signature sur la Convention collective nationale de la Métallurgie.

Un million cinq cent mille salariés couverts par 76 conventions collectives territoriales, par la convention collective de la sidérurgie ou encore la convention collective nationale des ingénieurs et cadres seront couverts par une seule et même convention collective couvrant toutes les catégories socioprofessionnelles (de l'employeur au technicien et de l'ouvrier à l'ingénieur).

Au terme de plus de 6 ans de négociation qui ont permis de traiter des thèmes aussi divers que le dialogue social de branche et en entreprise, les classifications, le temps de travail, les relations du travail, la santé et la qualité de travail, la formation professionnelle, la protection sociale ou encore les rémunérations, la FGMM-CFDT juge que le texte de la future convention collective apporte de nouveaux droits aux salariés de la branche de la métallurgie.

Les points forts de cette nouvelle convention :

- ✚ Des classifications rénovées qui permettent de prendre en compte la diversité des emplois dans la métallurgie qui ont beaucoup évolué en 50 ans et l'ensemble des compétences mises en œuvre par le salarié dans son emploi.
- ✚ Des rémunérations minimales garanties améliorées pour plus de 75 % des salariés de la branche.
- ✚ En cas d'absence maladie, le maintien à 100 % de la rémunération nette du salaire jusqu'à 180 jours, ce qui constitue une amélioration pour près d'un million de salariés.
- ✚ Une couverture des risques incapacité, invalidité et décès pour tous les salariés.
- ✚ La création d'un Observatoire de branche sur la santé et la qualité de vie au travail.

Toutefois, la FGMM-CFDT porte une attention particulière aux négociations territoriales en cours qui doivent traiter par la négociation des spécificités locales non reprises dans le texte de la nouvelle convention nationale. Ces négociations territoriales, qui doivent s'achever avant la fin du semestre, participent grandement à l'équilibre général de l'ensemble du droit conventionnel. Des points réguliers sont prévus pour s'assurer que des négociations loyales se dérouleront sur les périmètres des conventions collectives territoriales et de la convention sectorielle de la sidérurgie.

Les deux ans de transition avant la mise en application complète de la nouvelle convention au 1er janvier 2024 ne seront pas de trop pour que les entreprises en concertation avec les représentants du personnel, dans un dialogue social de qualité, s'approprient les nouvelles dispositions de la convention collective nationale.

La FGMM-CFDT sera aux côtés des militants et des salariés pour les accompagner dans la compréhension et l'application des nouvelles dispositions au regard des changements associés notamment dans le domaine des classifications.

[cfdt-fgmm.fr](http://cfdt-fgmm.fr)

Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie—49 Avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19  
01 56 41 50 70 - [communication@fgmm.cfdt.fr](mailto:communication@fgmm.cfdt.fr)



**Coeur Grand Est**

La CFDT Métallurgie Coeur Grand Est va organiser des réunions de négociations spécifiques sur le territoire, tant au niveau départemental, que Lorraine.

Une information vous sera communiquée dans le prochain numéro du Militant Meusien, ainsi que le calendrier des prochaines réunions.

# portrait

## *Peux-tu te présenter rapidement ?*

Sébastien Constantin URECHE, je suis d'origine Roumaine ancien militaire ayant servi à la Légion étrangère. Aujourd'hui je travaille en tant qu'agent de sécurité pour un hypermarché du département. Passionné par les nouvelles technologies et le sport, futur papa, ayant le gout du voyage et de l'aventure. Quand une chose devient compliquée, j'essaie de la faire avec humour. C'est assez maladroit, mais souvent, cela fonctionne bien.

## *Quand as-tu adhéré à la CFDT et pourquoi avoir choisi la CFDT ?*

Au départ pour assurer ma défense individuelle, ensuite pour celle collective des salariés au sein de mon entreprise. Par la suite cela m'a permis également de négocier et de signer des conventions collectives ou des accords d'entreprise avec mon actuel employeur.

## *Peux-tu nous parler un peu de ton syndicat professionnel...*

La CFDT me permet de m'exprimer librement et sereinement sur mon point de vue, Il est prouvé que dans une société où il existe des organisations syndicales, les inégalités sont moindres.

## *Quels sont tes mandats ? Pro et Interpro*

Je suis délégué Syndical CFDT depuis 4 ans et membre du CSE. Aux prochaines élections, qui se dérouleront l'année prochaine, je me représenterai bien évidemment. Ce qui ne fera peut-être pas la joie de mon patron !!!!

## *Quelles sont les relations avec les autres syndicats dans ton entreprise ?*

Mes relations avec les autres syndicats, je peux les qualifier de très bonnes. J'essaie de rendre nos actions collectives car finalement on vise tous un même but.

## *Peux-tu nous donner un exemple d'action de développement ou d'action qui a entraîné des adhésions ?*

La dernière action en date était sur un fond d'injustice envers un employé ayant traversé une période personnelle difficile et à qui on avait proposé un avenant pour un poste moins rémunéré. Celui-ci ayant une confiance aveugle avait accepté le poste et récemment s'était retourné vers la CFDT pour le conseil. On avait décelé rapidement le problème. On a mis un plan d'attaque ensemble et on s'est retourné vers l'employeur pour régulariser sa situation. Cet employé nous a rejoint par conviction, et non par nécessité, convaincu que notre organisation syndicale CFDT reste un élément important pour défendre et accompagner le salarié.

## *Ce qui est important pour toi dans ta pratique syndicale*

Pouvoir assurer la défense collective et individuelle des intérêts des salariés, à l'échelle de l'entreprise et un jour peut-être au niveau national.

## *Ton plus mauvais souvenir*

Mon ancien patron

## *Ton meilleur souvenir*

Son départ

## *Vœux pour l'année à venir*

Je souhaite à tous d'oser et de réaliser tous les projets, que dieu nous protège de la guerre qui est à notre porte, aimer ceux qui le méritent et d'oublier les autres.



**Sébastien URECHE**  
Syndicat des  
services 54/55

## HOMMAGE



**Jean-Marie BERTIN**

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Jean Marie BERTIN survenu le 23 mars 2022 à l'âge de 91 ans.

Il fut un grand militant CFDT, tant au sein de son Syndicat d'appartenance, Construction Bois de la Meuse qu'au Syndicat Régional Construction Bois et ce pendant plus de 40 ans, .

De fin 1990 à avril 1991, il a assuré l'intérim de l'UD Meuse suite au départ du Secrétaire Général en attendant la prise de poste de Michel FURDIN. Il a été membre du Bureau de l'UD plus d'une quinzaine d'années, jusqu'en 1999.

Il a été l'un des pionniers en tant que conseiller du salariés pour la CFDT Meuse et il fut défenseur juridique pendant de nombreuses années.

Il a assuré les permanences juridiques dans le local de Commercy aux côtés de deux autres militants disparus, Roland VARINOT et Claude BAUDOIN et ce, jusqu'en 2019.

Les défenseurs savaient qu'ils pouvaient compter sur lui pour monter des dossiers prud'hommaux. Il a été aussi très investi dans la défense des maladies professionnelles avec le Docteur Lucien PRIVET.

Ses obsèques ont été célébrées samedi 26 mars 2022 en l'église de RIGNY LA SALLE.

## Grève chez Les BONDUELLES de MAIZEY

*Stéphane GENTER, tu es délégué syndical de chez BONDUELLE Frais à MAIZEY, parle nous de la grève qui a eu lieu dans ton établissement.*

Jeudi 3 février 2022, nous étions en réunion pour les Négociations Annuelles Obligatoires avec la direction BONDUELLE. Celle-ci a proposé 2 % d'augmentation. On a appris que le site de GENAS s'était mis en grève (15% de grévistes) le matin même. En fin de matinée la direction a fini par proposer 2,5 %. **Ce n'était pas suffisant.** La CFDT voulait récupérer à minima, la valeur du SMIC soit 4% d'augmentation. Le vendredi 4 février, une nouvelle négociation devait s'ouvrir à 9 h, mais la direction a refusé de démarrer tant que GENAS était en grève. Vers 11 heures le site de MAIZEY a décidé de se mettre lui aussi en grève. La négociation a repris vers 13h30 malgré les 2 sites en grève. En fin de journée, la Direction a proposé 3 %. Nous sommes repartis voir les salariés grévistes pour leur faire un retour des NAO.

### ***Ce n'était toujours pas suffisant***

Il y a eu une réflexion pendant le week-end du 5 au 6 février. Le lundi 7, nous nous sommes donné rendez vous en salle de pause pour voir si on poursuivait la grève ou pas. Tout le monde a donné son avis « la grève doit continuer ».



Pendant la première semaine de grève, il n'y a eu aucune discussion avec la Direction. Les intérimaires ont continué la production. Le vendredi matin, J'ai décidé de bloquer l'arrivée des camions et le départ à partir du service expédition. Dès le lundi 14 février, le lien se faisait à nouveau avec la direction. Les échanges furent rudes. Après 12 jours de grève, du 3 au 15 février, nous avons obtenu 3% d'augmentation

+ 90€ net de prime de pouvoir d'achat + une prime de carburant 5€/mois soit 0,28€ par jour.

Les salariés s'inquiétaient bien évidemment sur leurs salaires du mois de mars avec ces douze jours de grève. Nous avons négocié la perte des 2 premiers jours et le restant est pris sur les CP et les heures supplémentaires. Donc le mardi 15, nous avons signé un protocole de fin de grève avec un peu d'amertume mais je pense que c'était le

moment avant de tous perdre.

Cette grève se traduit quand même par une perte de 700.000€ pour l'entreprise qui est en difficulté financière.

Et pourtant, les salariés ont fait beaucoup d'efforts. En 2020, pendant le COVID, le travail ne s'est pas arrêté. Nous étions des travailleurs de 2<sup>e</sup> ligne ce qui implique une prime COVID de 0 à 600€ selon le temps de présence. En 2021, pas de prime COVID avec pourtant du personnel en moins et non remplacé pour cause d'arrêts maladie et aucune augmentation de salaire non plus. On pouvait accepter une année blanche mais avec un rattrapage l'année suivante.

### Ta conclusion :

Le compte n'y est pas car si on regarde janvier 2021, le smic a pris 1% d'augmentation, octobre 2021 2,2% et janvier 2022 0,9%. Donc la moitié des salariés de MAIZEY est payé au SMIC.

Nous sommes allés à PARIS lors de la semaine du salon de l'agriculture et nous avons rencontré Laurent BERGER pour lui expliquer le déroulement de la grève et le manque de dialogue social chez BONDUELLE ainsi qu'aucune reconnaissance des travailleurs de seconde ligne pendant la pandémie. Fin avril nous avons eu une réunion du comité de groupe BONDUELLE France avec le président Directeur Général (Mr Guillaume DEBROSSE). Nous allons faire un courrier avec Sophie GILBERT pour montrer notre mécontentement par rapport au groupe qui nous a laissé tomber pendant cette grève. Je suis donc déçu du résultat obtenu mais on ne lâchera rien et on mettra la pression sur la Direction. Les salariés ont moins envie de travailler, mais la grève a permis de créer du lien avec les salariés.

Par contre, le dialogue reste plutôt très compliqué avec la direction.



## Convoi syndicat pour l'Ukraine—Participez à la cagnotte



Face à la guerre, les syndicats français se mobilisent. Dans un communiqué publié le 6 avril, la CFTD, la CFTC, la CFE-CGC, la CGT, FO, la FSU, l'Unsa et Solidaires lancent un appel commun à la solidarité et à la liberté avec la mise en place d'une cagnotte.

Les organisations syndicales françaises ont décidé de s'engager concrètement auprès de leur homologue ukrainienne. Les structures, les militants ou les adhérents qui le souhaitent sont invités à participer à cette action de solidarité.

Les dons recueillis permettront d'acheter des couvertures, des plaids, des lits pliants, des thermos, des chauffages d'appoint ou encore des générateurs électriques, dont les Ukrainiens manquent cruellement.

À l'issue de cette collecte, les huit organisations françaises, en lien avec les militants syndicaux de la SNCF, affréteront un train afin d'assurer le transit de ce convoi humanitaire vers l'Ukraine.

### PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE

en vous connectant sur le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/institut-belleville/formulaires/1/widget>



### FONCTIONNAIRE OU CONTRACTUEL POUR MA RÉMUNÉRATION

Avec la CFTD, JE REVENDIQUE :

- Une pleine reconnaissance de mon engagement professionnel
- Une rémunération juste qui reconnaisse mes qualifications
- Des augmentations régulières valorisant mon expérience
- Des mesures générales qui ne laissent personne de côté

Et sans attendre, avec la reprise de l'inflation, je revendique :

**UNE HAUSSE IMMÉDIATE DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE !**

### DEGEL du point d'indice

Face à une inflation FORTE et DURABLE, le gouvernement promet le dégel du point d'indice des fonctionnaires avant cet été.






Nous avons besoin de vous ! Adhérents ou agents, faites entendre votre voix en signant cette carte pétition !

Vous pouvez la télécharger sur le lien suivant :  
<https://uffa.cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2022-02/cfdt-uffa-carte-petition-remuneration-150x100-20220112.pdf>

Une fois signer, l'adresser à :  
[uffa@uffa.cfdt.fr](mailto:uffa@uffa.cfdt.fr)

Protection, services, accompagnement social

(**Souriez, vous êtes au cœur**  
**de nos engagements**)

-  **Vous proposer** des solutions personnalisées en santé et en prévoyance
-  **Vous aider** à concilier bien-être des salariés et performance
-  **Être à vos côtés** dans les moments de fragilité
-  **Vous garantir** des soins de qualité au juste prix
-  **Agir** pour une société plus juste et plus inclusive

[malakoffhumanis.com](http://malakoffhumanis.com)



**On aime vous voir sourire**

**Directeur de publication** : Carine JACQUIN

**Comité de rédaction** : Isabelle PIERSON, Alexandre BERGER, Frédéric ESCALLIER et José SOUEL

**Secrétariat** : Nicole BOYEZ

**Impression** : UTI CFDT - 11 place de la Couronne - 55000 BAR-le-DUC - 03.29.45.07.97 - [accueilmeuse@grandest.cfdt.fr](mailto:accueilmeuse@grandest.cfdt.fr)